

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
TARN ET GARONNE

CHAMPIONNAT NATIONAL
SEPTFONDS MONTEILS

VTT
29 - 30
AOUT 2020

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Wear-Design.Fr

VILLE DE SEPTFONDS

MONTEILS

Ville de CAUSSADE

QUERCY CAUSSADAIS

TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT

La Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

LA DIVERSITÉ EST UNE FORCE

GQ

Programme du championnat national VTT 2020

L'association Guidons Quercynois et le Comité départemental UFOLEP du Tarn-et-Garonne organisent le championnat national VTT les 29 et 30 Aout 2020 sur le site de Septfonds/Montails.

Description :

- ⇒ Initiation 7/8 – 9/10 ans
- ⇒ Un circuit original dans le Quercy
- ⇒ Des animations pour tous
- ⇒ Epreuve VTT à assistance électrique
- ⇒ Manifestation eco-citoyenne

Programme :

Vendredi 28 Aout 2020

14h30 – 18h30 : Accueil des délégations, Salle des fêtes de Septfonds

17h – 18h : Rencontre avec les responsables des délégations – Salle des fêtes de Septfonds

18h : Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT – Salle des fêtes de Septfonds

Samedi 29 Aout 2020

8h – 18h : Compétitions nationales

18h30 : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur – Aérodrome de Septfonds (par beau temps sinon Salle des fêtes de Septfonds)

Dimanche 30 Aout 2020

8h – 17h : Compétitions nationales

18h30 : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur – Aérodrome de Septfonds

Informations et renseignements

Frédéric MARLHENS, Délégué UFOLEP Tarn-et-Garonne

05-63-22-41-72 / ufolep82@orange.fr

SOMMAIRE

• Remerciement.....	4-5-6
• Le département du Tarn-et-Garonne (82).....	7
• Accès au Site.....	7
• Septfonds / Monteils	8
• Les organisateurs.....	9
• Hébergement / Restauration.....	10
• Animations	10
• Règlement de l'épreuve.....	11
• Comité d'organisation	11
• Programme du championnat	12
• Accueil	13
• Reconnaissance du circuit / Précision sur l'épreuve de VTT à assistance électrique.....	14
• Déroulement des épreuves	15-16
• Sélections	17
• Rappels importants	18-19-20
• Grille de départ / Le matériel	21
• Tenue vestimentaire / Contrôle médical / Réclamations	22
• Récompenses.....	23-24
• Implantation générale	25-26
• Information sur les circuits.....	27
• Nous suivre.....	28

REMERCIEMENT

Le mot de Mme Nadine SINOPOLI, Maire de Septfonds



Bonjour à tous,

Nous vous attendons prochainement à SEPTFONDS, commune de 2200 habitants. Cette ancienne bastide fondée en 1249 par Alphonse de Poitiers, avec des rues implantées de manière orthogonales, doit son nom aux sept sources présentes sur son territoire.

SEPTFONDS bénéficie d'un riche passé mémoriel.

Berceau de l'industrie chapelière qui a été florissante de 1800 à la fin de la seconde guerre mondiale, notre cité comptait 24 manufactures de chapeaux qui ont employé près de 1400 ouvriers pour une population **sensiblement identique à celle d'aujourd'hui**. **Il reste de cette époque une architecture des maisons d'habitation à trois niveaux due au process de fabrication des chapeaux.** Vous pourrez également admirer de belles maisons de maître bâties avec la pierre extraite des carrières toutes proches.

Septfonds s'enorgueillit d'avoir vu naître l'aviateur Dieudonné COSTES, fils d'ouvriers chapeliers. Nous fêterons cette année, **les 90 ans de la traversée de l'Atlantique nord sans escale, qu'il a effectué avec Maurice Bellonte, à bord de son avion « Le point d'interrogation ».**

En 1939, le gouvernement Daladier **choisit SEPTFONDS pour y implanter l'un des nouveaux centres d'internement destinés à accueillir les républicains espagnols qui fuit le fascisme** en Espagne. 16000 hommes, majoritairement espagnols mais également des juifs qui seront déportés et des officiers **polonais transiteront par le camp de Judes jusqu'en 1945,** date de son démantèlement.

Nous vous invitons durant votre séjour à venir découvrir l'histoire de la commune au sein de notre Maison des Mémoires LA MOUNIERE, mais également à travers des circuits **mémoriels ou de découverte de notre patrimoine (dolmens, lavoirs, anciennes carrières...).**

Les équipes municipales de SEPTFONDS et MONTEILS travaillent depuis de long mois avec le **Comité Départemental UFOLEP et l'association Guidons Quercynois** afin de vous réserver le meilleur accueil. Nous souhaitons que ce Championnat National de VTT soit une pleine réussite pour les compétiteurs et un agréable moment de détente et de découverte pour leurs accompagnants.

Nous vous donnons rendez-vous du 28 au 30 août pour un week-end compétitif mais également convivial !

Très cordialement.

Nadine SINOPOLI

Maire de SEPTFONDS

Le mot de Mr Jacques SOULIE, Maire de Monteils

C'est avec un immense plaisir que la Commune de Monteils se joindra à celle de Septfonds pour accueillir durant le week-end du 28 au 30 août 2020 le « NATIONAL VTT » UFOLEP.

Je remercie la Fédération Nationale et le Comité Départemental d'avoir retenu nos communes pour cette grande manifestation.

Les Causses du Quercy sont un terrain de jeu idéal pour organiser de telles épreuves et offrir à l'ensemble des participants la possibilité d'exprimer les qualités requises à la pratique du cyclisme VTT de compétition.

Si la majorité des épreuves se dérouleront sur la Commune de Septfonds, notre participation à l'organisation se résumera principalement à la mise à disposition de matériels et de lieux de stationnement pour les participants.

De par sa situation, ses services publics, sa vie associative et son environnement naturel, spectateurs et accompagnants trouveront sur notre commune l'écrin idéal pour se détendre et en particulier un espace naturel aménagé : » Le Parc de la Lère » avec lac et teleski nautique, chemins de randonnée, et parcours sportif..

Pour se loger camping, gîtes et chambres d'hôtes, aires de stationnement pour camping-car seront à votre disposition ainsi que les nombreux commerces Monteillais.

Je ne peux souhaiter que soleil et chaleur soient au rendez-vous pour ce grand rassemblement sportif et vous donne rendez-vous les prochains 29 et 30 Aout 2020 afin que nous puissions assister à un spectacle de qualité, mais également participer à tous ces moments de convivialité et d'amitié d'après compétition.

Bon National VTT à tous.

J. SOULIE

Maire de MONTEILS

Le mot de Mme Aurore Deromas, Présidente du comité d'organisation



Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec un immense plaisir que l'UFOLEP 82 reçoit cette année le national VTT.

Une manifestation qui mérite un peu d'histoire.... En effet, ce national est un évènement qui aura fait couler beaucoup d'encre !

Les Guidons Quercynois ont sollicité le comité 82 afin de se positionner comme club support sur ce national VTT, il y a plus de 2 ans. Soutenir cette candidature fut pour nous, comité, un réel plaisir !

Ce petit club de Caussade, plein de ressources, a beaucoup travaillé pour la mise en place de cet évènement.

2020, année historique du COVID 19, nous a contraint de reporter la date initialement prévue au mois de mai, au mois d'août. Ce national aura donc une connotation très particulière et pour la moins inhabituelle. En effet, cette course réunira des vététistes venus de toute la France, dans des conditions différentes sur cette édition, par rapport aux années précédentes, signe d'une année exceptionnelle et même historique.

Nous espérons que les homes-trainer auront permis de maintenir nos sportifs en forme et que les retrouvailles des vététistes avec les natures feront de cet évènement un moment convivial de partage avec un formidable esprit sportif.

Nos partenaires locaux vous attendent avec des tarifications intéressantes afin de faire vivre et « revivre » leur territoire et leur terroir.

Les communes de Monteils et Setfonds ainsi que Mr Berry, soutiennent cet évènement à 100%, ils ont tous fait preuve de réactivité et d'implication dans le projet. Nous les remercions par avance.

Vous aurez l'occasion de rouler autour d'un aérodrome privé. Un terrain ouvert tout particulièrement pour l'occasion. Nous vous remercions d'ores et déjà pour le respect des consignes sur site.

Après le cycloport en 2019, nous avons le plaisir de recevoir dans notre Quercy Tarn et garonnais tous les vététistes. Nous espérons qu'ils auront le plaisir de se lancer un nouveau challenge et un bel objectif sportif dans ces nouvelles conditions de pratique du VTT.

Pour clore ce message, je voudrai mettre à l'honneur l'ensemble des bénévoles qui œuvrent et qui s'adaptent à ce report. Merci à tous, pour votre travail et votre investissement. Un petit clin d'œil à Thibault, l'enfant du pays et notre directeur sportif pour cette organisation !

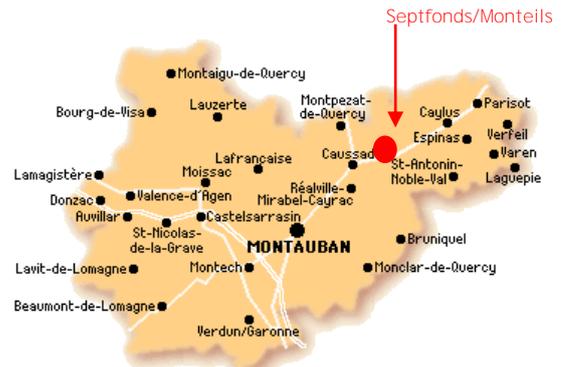
Au plaisir de vous retrouver dans le 82, sous le soleil ou la pluie, avec les valeurs sportives véhiculées par notre fédération, pour le plaisir du sport et de la rencontre !!

Bien sportivement,

Aurore DEROMAS, Présidente du comité UFOLEP 82

Le département du Tarn-et-Garonne (82)

Le Tarn-et-Garonne est entouré par les départements du Lot, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers et du Lot-et-Garonne.



Le Tarn-et-Garonne comprend pour grande ville, Montauban, préfecture du département. De nombreux établissements scolaires allant jusqu'aux études supérieures sont présents à Montauban, mais également un centre aquatique, un centre hospitalier, trois cliniques et plusieurs espaces sportifs. D'autres villes suivent le développement de Montauban telles que les villes de Castelsarrasin et Moissac où le tourisme est en constante évolution.

Le Tarn-et-Garonne est connu par la présence du Canal des deux mers sur son territoire ainsi que 3 de ces villages classés les plus beaux villages de France : Auvillar avec sa Halle aux grains, Lauzerte et son couvent des Clarisses, et le château de Bruniquel.

Le club des Guidons Quercynois est implanté depuis le début de son existence dans la ville de Caussade. Cette ville de 6000 habitants est connue pour être la cité du chapeau. Dans ses bagages, elle compte à son actif de nombreuses associations qui permettent de dynamiser cette métropole chapelière.

Accès au site

Gare de Caussade : 11 min
Gare de Montauban : 36 min

Sortie 59 (Caussade) Autoroute A20 : 13 min

Coordonnées GPS :



Les organisateurs

Le Comité UFOLEP du Tarn-et-Garonne



La Commission Technique Départementale Cyclo est particulièrement heureuse de s'associer et de soutenir ce National VTT 2020 sur le magnifique site de Monteils / Septfonds et organisée par les Guidons Quercynois ; un club polyvalent, jeune et dynamique où toutes les activités cyclistes trouvent leur place.

La CTD Cyclo 82 souhaite à tous les vététistes un bon championnat avec un maximum de réussite et surtout de plaisir..... mais aussi un agréable séjour dans cette région du bas Quercy si riche en curiosités touristiques, culturelles, historiques et gastronomiques.

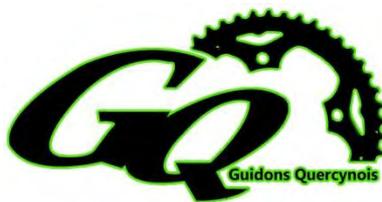
N'hésitez pas à réserver quelques jours et donnez-vous la possibilité de parcourir les superbes sentiers de randonnées qui, en vélo ou à pied, vous conduiront vers les gorges de l'Aveyron, les villages perchés de Penne et de Bruniquel, la vallée de la Vère, les corniches de St Antonin Noble Val ou la cité de Puycelsi et le massif forestier de la Grésigne dans le Tarn voisin.....des territoires authentiques qui sauront vous séduire. Sans oublier les villes Caussade, de Caylus et de Montauban toutes proches au passé chargé d'histoire et qui méritent aussi une petite visite que vous ne manquerez pas de bonifier autour d'une bonne table en dégustant les nombreuses spécialités culinaires de ce coin du Tarn et Garonne si attachant.

Après le National cycloport de Beaumont de Lomagne l'an passé, la CTD Cyclo 82 souhaite le même succès et encore plus de réussite au National VTT 2020 et la bienvenue à tous les cyclistes et à leurs accompagnateurs pour un dernier week-end d'août sportif, festif et convivial.

Jean-Luc TERRAUBE
Co-responsable de la CTD Cyclo 82

L'association Guidons Quercynois

Les Guidons Quercynois est un club créé en 2009 par un groupe d'amis et qui compte une trentaine de licenciés. Ces derniers sont regroupés dans 2 principales disciplines : le VTT et le cycloport. Chaque année, nous organisons des manifestations dans ces 2 domaines afin de satisfaire au mieux nos compétiteurs. Des sorties hebdomadaires VTT sont également proposées et encadrées pour les jeunes par des accompagnateurs formés.



Hébergements

Dans l'objectif de privilégier un accueil de qualité, différents types d'hébergement sont proposés :

<http://www.mairie-caussade.fr/fr/tourisme-et-patrimoine/office-de-tourisme-du-quercy-caussadais.html>

<https://www.campingfrance.com/recherchez-votre-camping/occitanie/tarn-et-garonne>

<https://www.logishotels.com/hotel/midi-pyrenees/tarn-et-garonne>

<https://www.gites-de-france-tarn-et-garonne.com/fr/>

Restauration

Tout au long du week-end, une équipe de bénévoles vous proposera une restauration sur site.

Règlement de l'épreuve

Le championnat national de VTT se déroulera le samedi 29 et le dimanche 30 août 2020 sur le site de Septfonds/Monteils.

Le Comité Départemental UFOLEP 82 et l'association Guidons Quercynois organisent cet événement sous couvert de l'UFOLEP National

Page Facebook : <https://www.facebook.com/nationalufolepvtv/>

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents au VTT.

Comité d'organisation

Président de l'épreuve Arnaud JEAN, président de l'UFOLEP Nationale

Élue chargée de le représenter : Sandrine MANET

Responsable de la CNS : Alain GARNIER

Chargés techniques du VTT au sein de la CNS : Jacky PLONQUET/Patrick CROMMELINCK

Responsable du comité d'organisation DEROMAS Aurore, présidente de l'UFOLEP 82

Responsables techniques du site : Thibault BARLOY, Amélie DELCUZOUL, Gabriel GODFRIAUX, Florentin LACHERIE, Frédéric MALCUY,

Membres de la CNS

Patrick CROMMELINCK

Karine DEVERT

Alain GARNIER

Daniel LEGLEVIC

Jacky PLONQUET

Officiels nationaux

Patricia CROMMELINCK

Michel DEMOULIN

Nicole DURAND

Jean-Claude DURAND

Catherine GARNIER

Alain GUINLE

Programme du championnat

Vendredi 28 aout 2020

14h30 – 18h30 : Accueil des délégations, Salle des fêtes de Septfonds

17h – 18h : Rencontre avec les responsables des délégations – Salle des fêtes de Septfonds

18h : Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT – Salle des fêtes de Septfonds

Samedi 29 aout 2020

8h – 18h : Compétitions nationales

19h : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur – Aérodrome de Septfonds

Dimanche 30 aout 2020

8h – 17h : Compétitions nationales

18h30 : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur – Aérodrome de Septfonds

Accueil

L'accueil des responsables de délégation se fera à la salle des fêtes de Septfonds le vendredi, puis au podium des officiels les samedi et dimanche.

Les plaques seront retirées par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète. Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical dans un délai de 15 jours). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende de : **50 € /adulte et 35 € / jeune** conformément aux Règlements financiers des Épreuves nationales 2017/2018.



RECONNAISSANCE DU CIRCUIT

Concernant les reconnaissances du circuit, les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances de l'APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs Garanties les couvrent pour ces reconnaissances.

Pendant les épreuves officielles, c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.

Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

Vendredi 28 août 2020 de 14 h 30 - 19 h et Samedi 29 août 2020 jusqu'à 7 h 30.

Interdiction le samedi et le dimanche pendant les épreuves pour tout compétiteur Vététiste (traditionnelle et à assistance électrique)

Précisions sur l'épreuve de VTT à assistance électrique

L'UFOLEP prend en compte dans ses activités le VTT AE. Une épreuve d'initiation d'une durée d'une heure (classement scratch sans distinction de catégories) se déroulera sur le circuit du national, elle ne comportera ni remise de titre ni remise de maillot. Toutefois un classement symbolique sera établi.

Cette épreuve sera ouverte à tous licenciés et non licenciés (couverture assurance APAC pendant l'épreuve), les e-VTT devront être homologués et une vérification (freins, embouts de guidon, etc.) sera faite au départ sur les éléments de sécurité. Le casque sera obligatoire. Les inscriptions pourront se faire lors de l'accueil ou au départ, une plaque sera remise.

Déroulement des épreuves

La longueur du circuit est de 6.15 km avec un dénivelé de 110 de D+ par tour.

En fonction des conditions climatiques, les organisateurs, après accord du responsable technique national de l'activité, pourront réduire le nombre de tours pour ne pas dépasser la durée maximum autorisée.

- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, **30 min. avant l'heure de départ.**
Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Lors du dernier tour, il a été décidé d'arrêter les compétiteurs, au-delà de 50% du temps du tour du 1er, et de les classer dans l'ordre sur la ligne à un tour.
Exemple : le 1° coureur partant pour son dernier tour a parcouru l'avant-dernier en 21 minutes, les concurrents passant la ligne au-delà des (10'30 = 11 ') 11 minutes seront arrêtées et ne repartiront pas pour leur dernier tour. Ils seront classés dans l'ordre de leur passage sur la ligne.

Samedi 29 Aout 2020

CATEGORIES	DEPART	TOTAL KILOMETRES	KILOMETRAGE DU TOUR	NOMBRE DE TOURS	DUREE MAX. DU 1 ^{ER}
Adultes Masculins 60 et +	8h00	18.45 km	6.15 km	3	1h20
Adultes Masculins 50-59 ans	9h40	18.45 km	6.15 km	3	1h30
Adultes Masculins 17- 19 ans	11h30	18.45 km	6.15 km	3	1h20
VTT électriques (hors Championnat)	13h15	18.45 km	6.15 km	3	/
Tandem	14h20	18.45 km	6.15 km	3	1h30
Tandem mixte	14h30	18.45 km	6.15 km	3	1h30
Adulte Masculins 40-49 ans	16h40	24.6 km	6.15 km	4	1h40

Dimanche 30 Aout 2020

CATEGORIES	DEPART	TOTAL KILOMETRES	KILOMETRAGE DU TOUR	NOMBRE DE TOURS	DUREE MAX. DU 1 ^{ER}
Adultes Masculins 20/29 ans	8 H 00	24.6 km	6.15 km	4	1h40
Jeunes Masculins 15/16 ans	10 h 00	18.45 km	6.15 km	3	1h
Jeunes Féminines 15/16 ans	10 h 05	18.45 km	6.15 km	3	1h
Jeunes Masculins 13/14 ans	11 h 15	9 km	4.5 km	2	35min
Jeunes Féminines 13/14 ans	11 h 20	9 km	4.5 km	2	35min
Jeunes Masculins 11/12 ans	12 h 30	4 km	1	4	25min
Jeunes Féminines 11/12 ans	12 h 30	4 km	1	4	25min
Jeunes Masculins 9/10 ans	12 h 30	2 km	1	2	15 à 20min
Jeunes Féminines 9/10 ans	12 h 30	2 km	1	2	15 à 20min
Jeunes Masculins 7/8 ans	12 h 30	2 km	1	2	15 à 20min
Jeunes Féminines 7/8 ans	12 h 30	2 km	1	2	15 à 20min
Adultes Féminines 17/29 ans	13 h 30	18.45 km	6.15 km	3	1h20
Adultes Féminines 30/39 ans	13 h 40	18.45 km	6.15 km	3	1h20
Adultes Féminines 40 et +	13 h 50	18.45 km	6.15 km	3	1h20
Adultes Masculins 30-39 ans	15 h 15	24.6 km	6.15 km	4	1h40

QUALIFICATIONS

La saison 2019/2020 ayant été contrariée par les mesures dues au covid 19, les règles concernant la qualification des licenciés pour ce championnat national ont été adaptées à savoir :

1. Le championnat est exclusivement réservé aux licencié(e)s UFOLEP y compris double licencié(e)s des secteurs géographiques concernés, possédant une carte « Compétiteur VTT Ufolep » homologuée avant le 15/05/2020.
2. Les manches qualificatives (championnat départemental et championnat régional) ne sont pas imposées ; les comités n'ayant pu organiser leurs championnats (départemental et/ou régional) auront obligatoirement une dérogation.
3. Les comités départementaux, avec l'appui des commissions techniques départementales, ont toute liberté d'établir leur sélection et l'ordre d'attribution, dans la mesure où le point 1 est validé. L'ordre d'inscription sera pris en compte pour la réalisation de la grille de départ (voir un peu plus bas)

SÉLECTIONS

Exceptionnellement, pour cette saison particulière, chaque Comité départemental peut engager, dans chaque catégorie 7 titulaires et 1 remplaçant. Le comité organisateur peut engager jusqu'à 10 licenciés et 1 remplaçant.

Le remplaçant pourra éventuellement partir en fonction du nombre d'engagés par catégories (diffusion fin juillet → 1 semaine après la clôture des engagements sur le site de la CNS)

Pour les catégories 11/12 ans ; 13/14 ans ; 15/16 ans ; 17/19 ans et féminines le nombre de titulaires possible est de 10 et 1 remplaçant.

Catégorie Jeunes Saison : 2020

Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2010	et le	31/12/2011
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2008	et le	31/12/2009
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2006	et le	31/12/2007
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2004	et le	31/12/2005

Catégories Adultes Masculines

Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/2001	et le	31/12/2003
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1991	et le	31/12/2000
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1981	et le	31/12/1990
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1971	et le	31/12/1980
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1961	et le	31/12/1970
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1960		

Catégories Adultes Féminines

Adulte féminine 17/29, nées entre le	01/01/1991	et le	31/12/2003
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1981	et le	31/12/1990
Adulte féminine 40 et plus, nées avant le	31/12/1980		

RAPPELS IMPORTANTS

Catégorie d'âge

Règlement national

- Fiche N°9 : • Tout(e) licencié(e) classé(e) « Elite UCI », mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Compétiteur (trice) VTT.UFOLEP »
 - Si le nombre maximum dans chaque catégorie n'est pas atteint, les remplaçants seront autorisés à partir.
 - ATTENTION le ou les compétiteurs ne peuvent participer qu'à une seule course (catégories). Exemple: des compétiteurs qui participent en tandem ne peuvent courir en solo dans une autre catégorie sur le Championnat national.
 - Tandems masculins et mixtes : Ne peuvent participer que les Adultes nés en 2002 et avant, quelle que soit son appartenance : simple licencié UFOLEP ou double et triple licencié. « Les jeunes âgé(e)s 16 ans » surclassé(e)s ne peuvent participer en tandem.

Licences et cartons de compétition. cf. règlement et titre

- Fiche N°3 - §1 : La licence
- Fiche N°3 - §2 : La Carte

Engagements

Les procédures d'engagements à l'occasion de ce national de VTT sont semblables à celles de tous les nationaux Activités Cyclistes.

Il faudra se connecter à la plateforme d'engagement, les enregistrements se faisant directement en ligne.

Ce sera le délégué départemental qui jugera bon ou pas de communiquer ce code aux personnes habilitées de son département.

Attention :

Chronométrage et classements avec système de transpondeurs

Les classements et le chronométrage seront effectués sur l'ensemble de nos nationaux par un système de transpondeurs. Ce matériel est onéreux (30 000 euros) et nous entendons, avec vous, le conserver en l'état pendant plusieurs années.

La mise en place des transpondeurs se fera lors de l'appel, ce qui va nous obliger à prévoir un laps de temps supplémentaire et une mise en grille plus précoce. Le transpondeur sera fixé à la cheville par un bracelet velcro.

La récupération se fera après l'arrivée, des officiels récupéreront les transpondeurs au fur et à mesure des arrivées.

Tous les cyclistes, qui refranchiront la ligne d'arrivée en sens inverse avec un transpondeur au pied et donc déclencheront un nouveau temps, **seront immédiatement déclassés**, et ceci quelle que soit leur place. Un service de sécurité sera présent sur la ligne d'arrivée pour interdire le franchissement en sens inverse.

Que risque un concurrent qui repart vers son domicile, après abandon, sans nous avoir rendu le transpondeur :

- Il sera avisé par courrier, nous lui laisserons 15 jours pour nous renvoyer le transpondeur. Passé ce délai, il recevra une facture du montant du transpondeur (50 €).
- Si la facture n'est pas réglée dans les deux mois qui suivent, il se verra interdire de tous nationaux UFOLEP tant que le litige n'aura pas été réglé.

Le fait de s'engager sur un national impliquera, de fait, l'acceptation du présent communiqué.

L'ouverture du serveur se fera le 13/07/2020 et la fermeture le 22/07/2020 à minuit.

- **Les documents à joindre** (CM, dérogations) devront être téléchargés sur le site de la CNS. Pour ceux qui ne disposeraient pas d'outils pour scanner les documents, ils pourront les envoyer par courrier postal à :

**Référent VTT CNS
Jacky PLONQUET
7 Clos des Forges
02310 PAVANT**

- **Droits d'engagements :**

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP National adressera à chaque Comité départemental une facture du montant des engagements. Selon le barème en cours (règlement financier 2019/2020) :

Engagement jeune : 9,00 €
Engagement adulte : 15,00 €

La fiche Internet d'un concurrent doit être complétée s'il y a lieu par l'envoi

- De la photocopie des certificats médicaux de surclassement
- Des éventuelles dérogations de participation à l'une OU l'autre des épreuves qualificatives accordées par le (la) Président(e) du Comité départemental
- Les documents sont à télécharger sur la Plateforme d'engagements

Engagements écoles de vélo (9/10ans et 7/8 ans) :

- Cette épreuve est gérée par le comité organisateur et ne rentre pas dans la procédure d'engagement pour le national. Cette procédure d'engagement sera communiquée ultérieurement

GRILLE DE DÉPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé dans l'ordre suivant :

- Le champion national sortant
- Les sélectionnés par ordre du classement inter-comité de l'année précédente, puis dans l'ordre d'arrivée sur la plateforme d'engagement, pour les comités n'ayant pas été classés.

Dans chaque comité, les engagés seront placés dans l'ordre de sélection établi par le département sur la feuille d'engagement.

- En dernière ligne seront placés tous les engagés pour lesquels il s'avèrera que les renseignements fournis sont incomplets (Exemple : non-indication de la double appartenance ; non-indication de la catégorie FFC ...)

LE MATÉRIEL

Se référer à la fiche 13 du Règlement national VTTUfolep.

Sont admis les Vélos tout terrain conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur :

- Guidon plat ou semi-relevé (Embouts bouchés)
- VTT avec roues de 26 pouces à 29 pouces maximum.
- La section des pneus ne doit pas être inférieure à 1,75 pouce.
- Les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bars end, les cornes de vache entièrement recourbées sont interdites.
- Le **changement de vélo est interdit** et toutes les réparations de matériel ne pourront se faire que dans la zone technique spécifique.
- Sont interdits
 1. les oreillettes et tout appareil permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et toute autre personne
 2. les caméras, quel que soit le point d'ancrage

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque homologué à coque rigide obligatoire.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas, tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- Les maillots strictement publicitaires (ne portant pas le nom du Comité ou de l'association)
- Les maillots de triathlètes (sans manches)
- Les maillots de « Champion départemental, régional ou national »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

CONTRÔLE MÉDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations peuvent être émises par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le responsable de la Commission nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 € (Libellé à CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de :

Alain GARNIER
Responsable de la CNS
88, Rue des roitelets
45770 SARAN

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Si cette réclamation impacte également le classement par Comité, ce dernier sera gelé également, il peut en être de même pour le classement Inter-comité.

RÉCOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partant(e)s.

La tenue cycliste (**maillot et cuissard, sans bonnet ni casquette**) aux couleurs de la délégation départementale est obligatoire. L'accès au podium ne sera pas autorisé aux sportifs qui ne seront pas en tenue. Les cyclistes absents à la cérémonie protocolaire ne pourront prétendre recevoir une récompense.

Dans chaque catégorie :

➤ **Classement individuel**

Au premier : 1 maillot - 1 coupe - 1 médaille « or » - 1 Bouquet

Au deuxième : 1 coupe - 1 médaille « argent »

Au troisième : 1 coupe - 1 médaille « bronze »

Rappel : sur le maillot de « **Champion national** », SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

➤ **Classement par équipe départementale**

Pour chaque catégorie, prise en compte des 3 meilleures places.

Équipe classée 1^{ère} : 1 coupe - 3 médailles « or »

Équipe classée 2^{ème} : 1 coupe - 3 médailles « argent »

Équipe classée 3^{ème} : 1 coupe - 3 médailles « bronze »

Équipes concernées par ce classement :

- Jeunes masculins 11/12 ans
- Jeunes masculins 13/14 ans
- Jeunes masculins 15/16 ans
- Jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans ensemble (les jeunes féminines ne courant pas ensemble, ce sont les places obtenues dans chacune des catégories qui seront additionnées)
- Adultes Féminines 17/29 ans + Adultes féminines 29/39 ans ensemble (classement 2)
- Adultes Féminines 40 ans et + seules (classement 2)
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus
- Tandems (catégories « Mixte » et « Masculin » confondues)

➤ **Classement inter comités :**

Par addition de la meilleure place obtenue dans les catégories citées ci-dessous par 6 représentants d'un même Comité départemental (un ou une classé(e) par catégorie).

En cas d'égalité, la meilleure place départagera, en cas de nouvelle égalité la meilleure deuxième place, etc.

Équipe classée 1^{ère} : 1 coupe + 5 médailles « or »

Équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} : 1 coupe + 5 médailles « argent/ bronze »

Équipes concernées par ce classement :

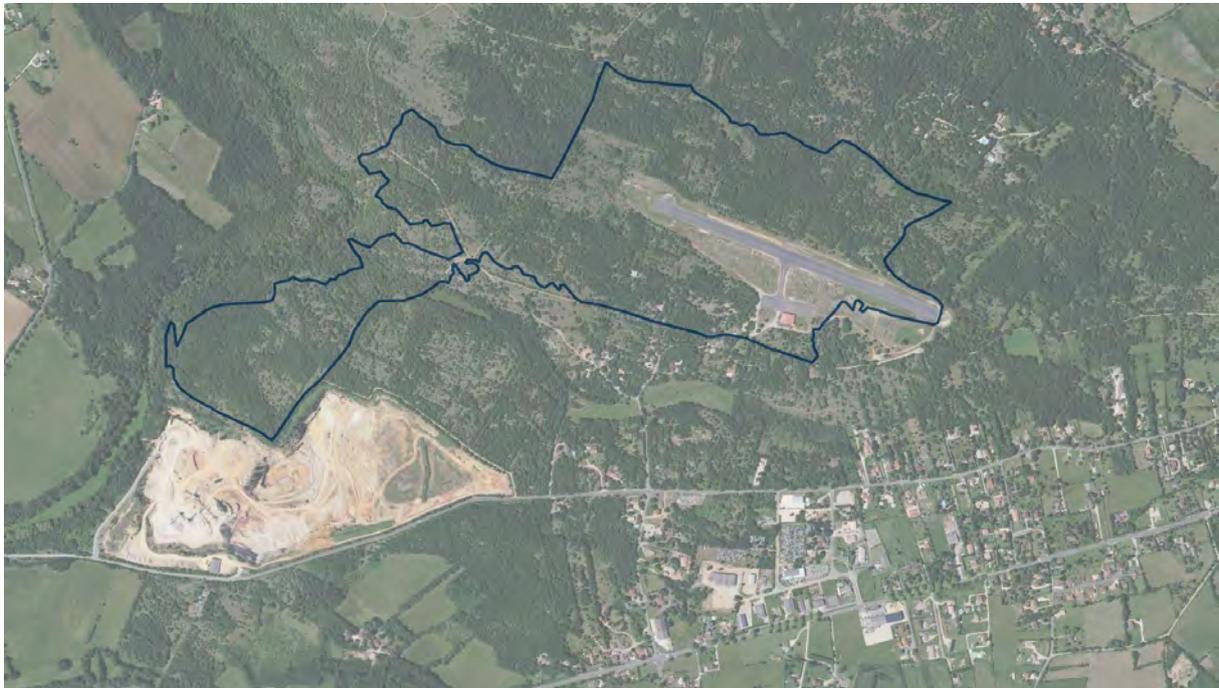
- Jeunes 11/12 ans (masculins et féminines), Jeunes 13/14 ans (masculins et féminines), Jeunes 15/16 ans (masculins et féminines) → Sur l'ensemble de ces catégories, **seule sera prise en compte la meilleure place qu'elle soit obtenue par une Féminine ou un Masculin.**
- Féminines adultes toutes catégories
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus
- Tandem toutes catégories

Après chaque fin de course, les 3 premiers doivent monter sur le camion podium situé juste après la ligne d'arrivée pour la remise de maillot symbolique.

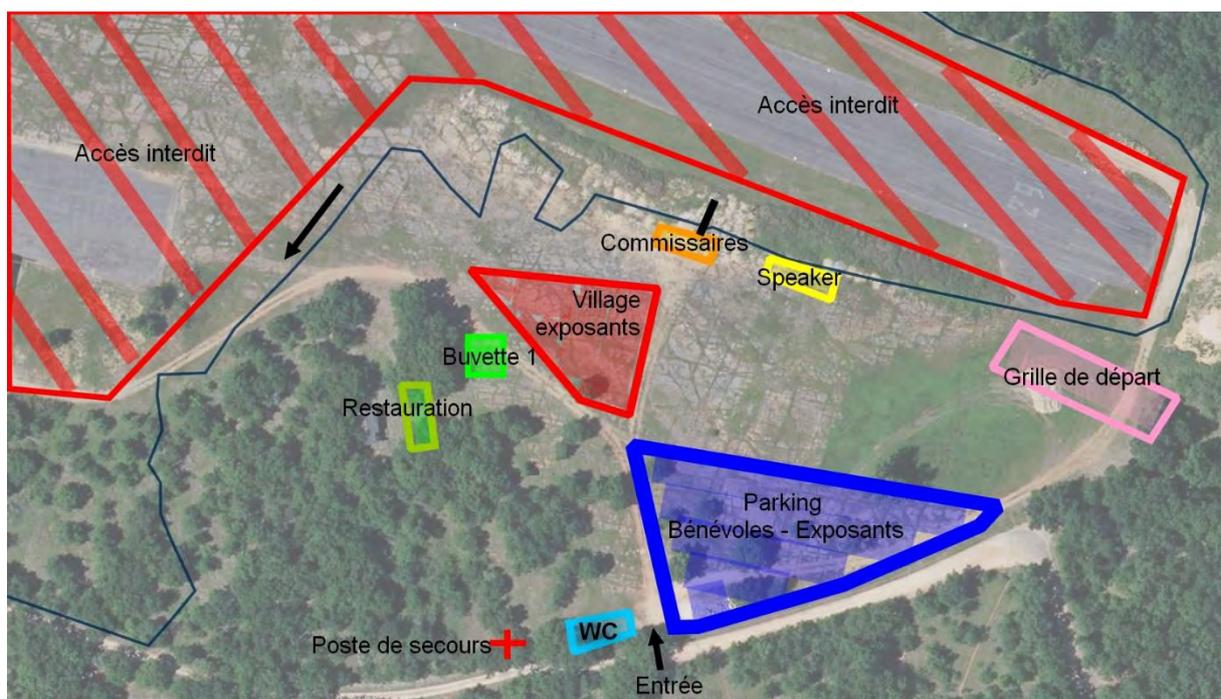
ATTENTION : Pour tout point de la réglementation VTT non abordé dans le dossier du Championnat National se conformer au règlement national VTT en vigueur à télécharger sur le site : <http://www.cyclisme-ufolep.org>

Implantation générale

Vue aérienne du site



Implantation du site



Parking Camping-car Septfonds

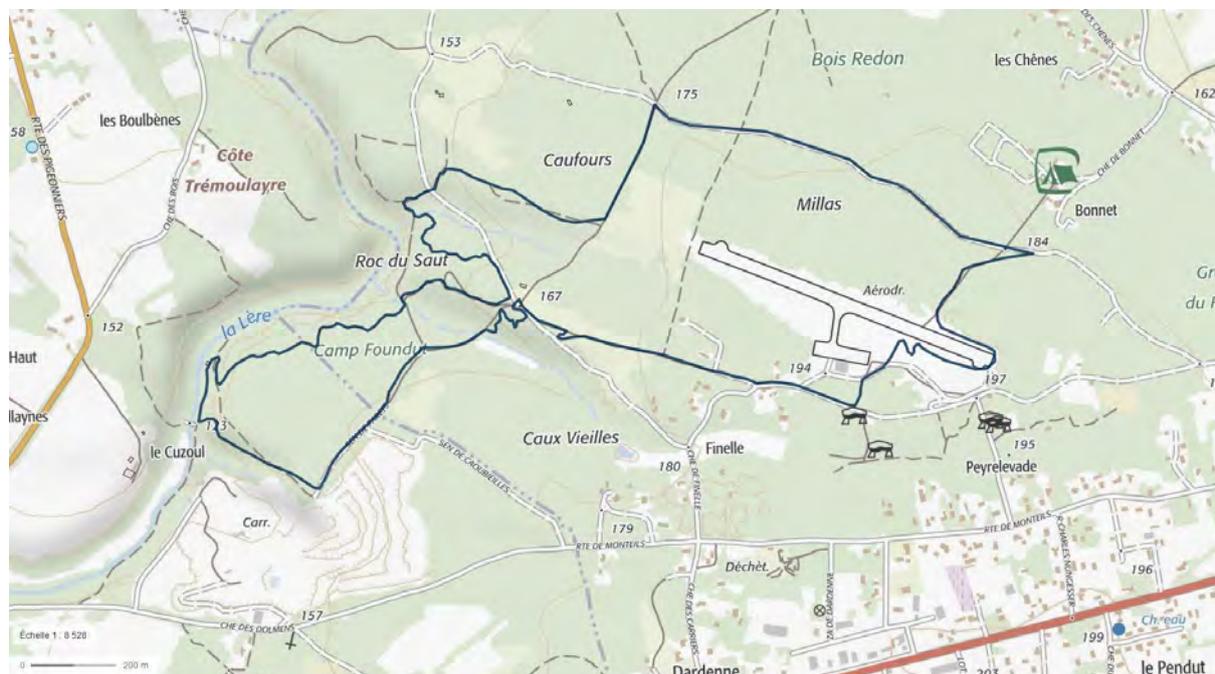


Parking Camping-car Monteils

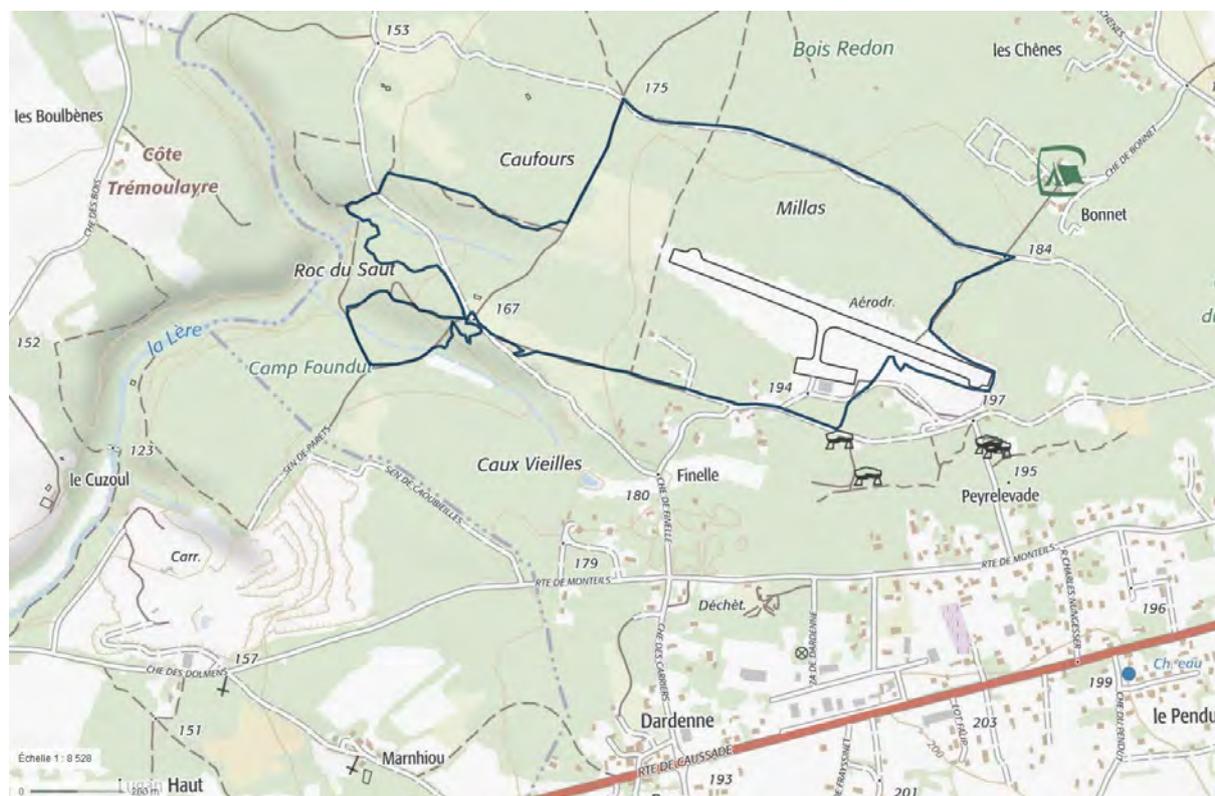


Information sur les circuits

Circuit Adultes de 6.2kms



Circuit 13/14 ans de 4.5kms



Nous suivre



Site internet du Comité UFOLEP 82 :

https://www.cd.ufolep.org/tarnetgaronne/tarnetgaronne_a/cms/index_public.php?us_action=show_note_site&ui_id_site=1&login_off=1

facebook

Page Facebook du National VTT :

<https://www.facebook.com/nationalufolepvt/>

Page Facebook Guidons Quercynois :

<https://www.facebook.com/GuidonsQuercynois/>

Page Facebook de l'UFOLEP du Tarn-et-Garonne :

<https://www.facebook.com/Ufolep82/>



Instagram

Instagram Guidons Quercynois :

<https://www.instagram.com/guidonsquercynois/>

Instagram UFOLEP du Tarn-et-Garonne :

<https://www.instagram.com/ufolep82/>